

## LES TEMPS-FORTS DU COLLOQUE

Et si la promotion de la santé passait par le sport, la culture et l'éducation populaire ?

L'exemple de la FSCF

**Fédération Sportive et Culturelle de France**

22, Rue Oberkampf - 75011 PARIS

Vendredi 03 février 2023

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



@laFSCF

[www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)



**AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

Soutenu  
par



**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Christian Babonneau, président de la Fédération Sportive et Culturelle de France



Créée en 1898, la **Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)** développe des activités liées aux domaines sportif, artistique, culturel et socio-éducatif ainsi que des actions de loisir pour tous. Son engagement s'exprime dans le développement de la personne, la recherche de cohésion sociale et dans un souci permanent du devenir en s'inscrivant dans le développement durable. En portant un regard particulier sur l'Homme et la société, son objectif premier est de contribuer à la réalisation de l'individu sous toutes ses formes par la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

Ainsi, son plan de développement 2020/2024 propose la création et le déploiement d'offres de pratique pour tous et partout sur le territoire dans un souci d'inclusion, de lien social, d'intergénérationnel et de santé.

La FSCF a posé un principe simple : pratiquer des activités qu'elles soient sportives, artistiques, culturelles, socio-éducatives etc. permet de mener une vie physiquement active et durable, et contribue pleinement à une bonne santé physique et psychique. **Plus l'offre sera nombreuse, variée et adaptée aux besoins et aspirations de chacun, plus les français pratiqueront et agiront positivement sur leur santé.**

Le colloque « Et si la promotion de la santé passait par le sport, la culture et l'éducation populaire ? L'exemple de la FSCF » s'inscrit pleinement dans cet enjeu. **Il a pour but de faire le point sur des connaissances disponibles, d'échanger et de réfléchir autour de la notion de culture de la santé tout au long de la vie et de bien entendu partager des expériences de différents horizons.** En réunissant des acteurs majeurs de la promotion de la santé en France, la fédération a souhaité favoriser une vision transversale du sujet, initier un dialogue entre différentes institutions, et encourager l'émergence d'une politique globale et commune. Elle a également voulu vous présenter ses programmes et ses dispositifs accessibles à tous et donc au service de la santé de tous.

La santé se joue en effet dans de nombreux domaines. Je suis persuadé que chaque acteur ne peut réussir seul, et que l'efficacité viendra de la collaboration et de la création de politiques et projets communs. **Sport, culture, éducation offrent des moyens d'agir**, la FSCF en est pleinement consciente et souhaitait le partager avec vous.

Je remercie sincèrement les différents intervenants qui ont accepté de venir éclairer le sujet et débattre, ainsi que l'ensemble des participants qui ont, je l'espère, apprécié les présentations, échanges et propositions.

Et maintenant ? **La FSCF est à votre service** pour collaborer avec vous à la promotion de la santé par la pratique d'activités sportives, artistiques ou culturelles !

# PROGRAMME DU COLLOQUE

**9h00 : Accueil / Remise des pochettes invités**

**9h30 : Ouverture du colloque**

**9h35 : Conférences - Pages 5 et 6**

- **M. Yves MORALES**

*CRESO (Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps)*

« Sport santé, de l'incitation à l'injonction »

- **Mme Florence ROSTAN**

*Santé Publique France*

« Présentation du concept de promotion de la santé et du projet PROCeSS »

- **Dr Bertrand ROUSSEAU**

*Médecin fédéral / médecin de médecine physique et de réadaptation*

« Culture santé : état des lieux scientifiques »

**Échanges avec la salle**

**10h35 : Table ronde interministérielle - Page 7**

**Présentations et débats**

- **Mme Christèle GAUTIER**

*Conseillère en charge des questions de santé publique au cabinet de la Ministre de la Santé*

- **M. Alexis RIDDE**

*Chef de bureau au Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques*

- **M. Nicolas MERLE**

*Chef du bureau de la politique interministérielle au Ministère de la Culture*

- **Mme Nathalie PERRONE**

*Chargée de mission Développement durable et Santé au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

**11h45 : L'exemple de la FSCF - Pages 8 à 13**

**Présentation des dispositifs fédéraux et témoignages de terrain**

- **La multirythmie**

- **L'éveil de l'enfant**

- **La formation civique et citoyenne**

- **Les Auxiliaires de Vie Associative (AVA)**

- **Le programme Santé Atoutform'**

**12h30 : Cocktail**

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

# RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

## Conférences



### M. Yves MORALES

Maître de conférences HDR – Co-directeur du Centre de recherche sciences sociales sports et corps (CRESCO EA 7419), faculté des sciences du sport et du mouvement humain - Université Paul Sabatier, Toulouse 3, France  
[yves.morales@univ-tlse3.fr](mailto:yves.morales@univ-tlse3.fr)

Les recherches d'Yves Morales s'inscrivent dans le cadre d'une sociohistoire et une sociologie du sport, du corps, des risques, et de la santé sous l'angle d'une approche d'action publique. Ses travaux portent sur la thématique générale : « Éducation/formation, santé et inégalités ». Ses publications s'appliquent à l'analyse des formes de mobilisations politiques, sociales, scientifiques et culturelles en faveur de l'activité physique pour la santé, l'éducation et le bien-être des populations.

### Résumé de la conférence

#### « Tensions définitionnelles relatives aux risques liés à la sédentarité et à la fabrique du sport-santé en France comme enjeu de territoires d'interventions (1990-2023) »

La montée du sport-santé, depuis les années 1990, porte la promesse d'un secteur d'interventions efficaces à visées de prévention et de soins, dédié à la lutte contre la sédentarité. Dans le même temps, l'évolution des formes de gouvernance entre l'État et la société civile s'accompagne d'un impératif participatif qui reconfigure le rôle du mouvement sportif au service d'une santé perçue comme un « bien commun ». Cette situation débouche sur un domaine relativement dynamique mais fragmenté et insuffisamment doté en ressources. Il présente des réalisations disparates à l'échelle des territoires, dont les politiques sont à redéfinir et à mieux coordonner, et qui ne prend pas suffisamment en compte, voire accroît, les inégalités sociales de santé (rapport de la Cour des comptes, 2021 ; rapport CNSA, 2021).

Par ailleurs, la situation révèle des enjeux de territoires professionnels entre les mondes du sport, de la santé et de l'APA ainsi que des imprécisions sur l'adéquation entre les compétences d'intervention et les publics visés, notamment pour les personnes souffrant d'affections de longue durée. Ainsi, l'idéal de démocratie sanitaire qui accompagne le développement du sport-santé, loin de renvoyer à une réalité uniforme, apparaît davantage comme un référent flottant, un espace social au sein duquel des acteurs aux profils professionnels différents coopèrent ou luttent pour imposer leur propre définition de ce que doit être la place accordée à l'individu et sa participation en vue du maintien de sa santé par l'activité physique.



## Mme Florence ROSTAN

Chargée de mission en promotion de la santé à Santé Publique France

### Résumé de la conférence

#### « Présentation du concept de promotion de la santé et du projet PROCeSS »

La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. La santé est une ressource de la vie quotidienne influencée par de multiples facteurs appelés déterminants de santé ; elle ne dépend pas seulement du système de santé. Le texte fondateur de la promotion de la santé est la Charte d'Ottawa, publiée en 1986 par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le projet de recherche PROSCeSS (PROmotion de la Santé dans les Clubs Sportifs) a pour objectifs de promouvoir la santé dans les clubs de sport et de les accompagner à devenir des milieux de vie « promoteurs de santé ». Pour y parvenir l'équipe projet a identifié 13 stratégies dans lesquelles le club de sport peut piocher pour mettre en place des initiatives de promotion de la santé. Les fédérations ont également un rôle à jouer pour accompagner les clubs de sport via le développement d'outils, de recommandations, de formations, de financements spécifiques etc.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Mooc PROSCeSS :

[www.fun-mooc.fr/fr/cours/proscs-promotion-de-la-sante-au-sein-des-clubs-sportifs](http://www.fun-mooc.fr/fr/cours/proscs-promotion-de-la-sante-au-sein-des-clubs-sportifs)

ou sur le site internet PROSCeSS : [proscs.org](http://proscs.org)



## Dr. Bertrand ROUSSEAU

Médecin fédéral et médecin de médecine physique et de réadaptation

### Résumé de la conférence

#### « Culture santé : état des lieux scientifiques »

L'objectif de cet exposé est de faire une synthèse du rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé de 2019 intitulé : quelles sont les données probantes sur le rôle des arts dans l'amélioration de la santé et le bien-être ? Ce rapport met en lumière l'état des connaissances scientifiques sur les bienfaits des activités artistiques et culturelles sur la santé. Les arts ont une place importante dans la promotion de la santé en complément du sport-santé. Les bienfaits sont particulièrement vrais sur la santé mentale et sociale essentiellement en prévention primaire et tertiaire. La conclusion du rapport insiste sur la nécessité d'une collaboration entre les secteurs de la culture, de l'aide sociale et de la santé.

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

# TABLE RONDE INTERMINISTÉRIELLE

Lors de cette table ronde autour de la question « Et si la promotion de la santé passait par le sport, la culture et l'éducation populaire ? », nous avons eu le plaisir d'accueillir comme représentant de leurs ministères respectifs :

- **Mme Christèle GAUTIER**  
*Conseillère en charge des questions de santé publique au cabinet de la Ministre de la Santé*
- **M. Alexis RIDDE**  
*Chef de bureau au Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques*
- **M. Nicolas MERLE**  
*Chef du bureau de la politique interministérielle au Ministère de la Culture*
- **Mme Nathalie PERRONE**  
*Chargée de mission Développement durable et Santé au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*

De nos jours, la notion de sport santé s'est diffusée très largement grâce à la loi de modernisation du système de santé Français de 2016. Malgré une délimitation parfois complexe, cette notion a su rassembler les politiques publiques, les prescripteurs et les acteurs de terrain. Mais la science démontre également que les pratiques artistiques et culturelles ont un impact certain sur la santé. Plus complexes à démontrer, ces impacts sont à envisager comme complémentaires des impacts du sport et de ceux des actions d'éducation populaire.

Il semblait donc important pour la Fédération Sportive et Culturelle de France de rassembler les représentants des ministères de la Santé, des Sports, de la Culture et de la Jeunesse éducation populaire autour d'elle, pour évoquer comment une meilleure transversalité dans les politiques publiques pourrait s'envisager. Comment des concepts plus généraux que le sport santé, en l'occurrence la promotion de la santé, pourraient porter des actions concrètes de terrain entremêlant le sport, la culture et l'éducation populaire, comme dans les dispositifs déployés par les associations de la FSCF.

Après une prise de parole de chaque représentant ministériel pour répondre à la question « Quelles actions votre ministère organise-t-il en faveur de la promotion de la santé ? », chacun a pu participer au débat sur la place et le rôle du mouvement associatif dans cette promotion de la santé . La notion de transversalité des politiques publiques et des dispositifs de terrain, le fait de bâtir une culture de la santé dès le plus jeune âge chez tous les français, et de nombreux autres sujets ont été discutés entre les participants et les intervenants conférenciers.

# L'EXEMPLE DE LA FSCF

Depuis sa constitution en 1948, l'**Organisation Mondiale de la Santé** définit la santé comme « un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

**La Fédération Sportive et Culturelle de France** s'est engagée, au travers de son projet éducatif, au respect et à l'épanouissement de la personne. Elle s'est donnée pour mission de participer à l'effort collectif pour **l'amélioration de la santé** de la population par la pratique régulière d'activités physiques, culturelles et artistiques de loisirs. La fédération s'attache ainsi à :

- Protéger les publics, en définissant avec les commissions d'activités des règles et conditions médicales d'accès aux activités et compétitions sportives et culturelles.
- Contribuer à l'éducation à la santé, par l'ouverture de dialogues auprès de publics cibles.
- Promouvoir et contribuer, au travers de la diversité de son offre, à l'importance d'une pratique régulière comme mesure simple de prévention des maladies.

Les activités qu'elle propose sont accessibles partout, au plus grand nombre et tout au long de la vie (à partir de 6 mois). Elles visent le développement harmonieux et le maintien des capacités physiques de la personne, dans une ambiance conviviale et d'échange. Par ailleurs, ses associations sont incitées à s'inscrire dans une démarche d'accueil de publics fragilisés et/ou en situation de handicap.

Il est aujourd'hui scientifiquement établi que la pratique d'une activité physique régulière d'intensité modérée depuis le plus jeune âge demeure un moyen efficace pour lutter contre les effets du vieillissement et augmenter l'espérance de vie de tous. De nombreuses études confirment ces résultats, et notamment l'expertise collective réalisée par l'INSERM en 2008 « Activité physique, contexte et effets sur la santé ». Cette méta-analyse a été réalisée sur plus de 200 articles scientifiques qui révèlent les bienfaits de la pratique physique sur la santé. Cette expertise met notamment en évidence le fait que l'activité physique prévient d'un certain nombre de pathologies non transmissibles, et contribue au traitement de certaines d'entre elles. C'est dans ce contexte scientifique que la France développe depuis plusieurs années des Plans nationaux pour lutter contre les fléaux de santé publique qui assaillent ses concitoyens (Plan National Nutrition Santé, Plan Bien Vieillir, Plan Cancer, etc.).

**La Fédération Sportive et Culturelle de France et son réseau de comités et associations prennent part aux actions de santé publique et œuvre quotidiennement pour la santé, le bien-être et le mieux-être, tant physiques que moraux, de ses pratiquants.** La définition des activités, la promotion du sport pour tous et adapté à chacun, la convivialité recherchée au travers du lien associatif, la volonté d'accueil et d'ouverture solidaire de ses associations la placent dans une situation privilégiée pour concourir à la politique nationale de santé publique.

La FSCF a dans ce cadre développé et déployé 5 dispositifs majeurs à destination de ses membres, de ses associations et de ses partenaires :

- **La multirythmie**
- **L'éveil de l'enfant**
- **La formation civique et citoyenne**
- **Les Auxiliaires de Vie Associative (AVA)**
- **Le programme Santé Atoutform'**

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

# L'EXEMPLE DE LA FSCF

## Dispositif : multirythmie

### L'Homme, un animal rythmique

Il est partout sans qu'on en ait toujours conscience : le rythme est consubstantiel à la vie, comme le sont les battements du cœur ou le souffle de la respiration. Dès qu'on parle, dès qu'on marche, on adopte un rythme. Il caractérise aussi les sociétés et les cultures. Philosophes, sociologues, anthropologues, musicologues s'interrogent depuis deux siècles sur les rythmes sociaux, qui, suivant Marcel Mauss, font de l'Homme un «animal rythmique». Pourtant, il n'existait pas jusqu'à ce jour d'histoire des rythmes.

*Observations de Jean-Claude Schmitt, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, auteur notamment de «Les rythmes au Moyen Âge» (Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 2016).*

### Le concept multirythmie

Le concept multirythmie est **l'art de pratiquer le rythme par une approche multisensorielle et transdisciplinaire**. Il s'agit d'utiliser le rythme au service de la santé, de l'éducation, de la formation sportive et culturelle et du lien social.

Sur la base d'une **pratique alliant mouvement, son et visuel**, mettant en relation trois des formes de la perception (kinesthésique, auditive et visuelle), la multirythmie est une activité tous publics, qui propose **une approche transdisciplinaire de la notion de rythme**.

Les exercices sont issus ou inspirés des domaines de l'art musical, chorégraphique et dramatique. Ils constituent un socle commun à chaque expression. Elle peut être pratiquée de façon régulière ou ponctuelle, en activité principale ou en module de complément d'une autre activité (artistique ou sportive).

**Le mouvement** peut être travaillé de différentes manières : échauffement du corps, déplacement, marche, geste, pas, petite chorégraphie, et sera la plupart du temps associé à un son.

**Le son** peut être travaillé de différentes manières : avec la voix, avec des percussions corporelles, des objets du quotidien détournés de leur utilisation première, des instruments de musique (percussions essentiellement), des objets issus des nouvelles technologies (tablettes tactiles par exemple), etc.

**Le visuel** sera principalement présent à deux niveaux :

- Dans l'apprentissage par l'utilisation de nouvelles technologies et la codification des exercices par écrit pour faciliter la mémorisation,
- Dans la création avec objectif d'une représentation publique quelle qu'elle soit en veillant à tenir compte de la définition du rythme en arts visuels



Les exercices seront réalisés avec le support d'une musique enregistrée ou d'une musique jouée par l'animateur et pourront devenir autonomes (sans support). La diversité des styles musicaux utilisés pour l'accompagnement est une composante importante de la multirythmie.

# L'EXEMPLE DE LA FSCF

## Dispositif : éveil de l'enfant

L'activité Éveil de l'enfant créée par la fédération, est un concept basé sur la multiactivité, en excluant toute pratique spécialisée pour l'enfant, jusqu'à l'âge de 6 ans. Allant des prémices de la marche à l'acquisition d'habilités motrices de base, cette activité permet à l'enfant de prendre conscience de ses possibilités corporelles, artistiques, affectives, sociales et de s'exprimer avec beaucoup de plaisir.

L'éveil est basé sur une démarche éducative centrée sur les besoins de l'enfant, ayant pour objectif son développement global. Cette activité est proposée :

- **De 6 mois à 2 ans : éveil des premiers pas**

Les séances d'éveil vont permettre au bébé de : découvrir son corps ; construire sa verticalité et acquérir la marche ; prendre confiance en lui ; vivre un moment privilégié avec son parent et entrer en relation avec les autres enfants.

- **De 2 à 6 ans : éveil physique par la multiactivité**

Les séances d'éveil physique vont permettre à l'enfant de se développer en vivant : un maximum d'expériences motrices, culturelles et sensorielles ; en construisant sa relation aux autres ; en osant s'exprimer et maîtriser ses émotions.

Dimasport, partenaire de la Fédération Sportive et Culturelle de France autour de l'activité éveil de l'enfant, et la FSCF ont développé conjointement le Classeur Dimakid. Cet outil accompagne les acteurs de la petite enfance dans leur travail de développement et d'épanouissement des enfants de 0 à 6 ans.

### Une démarche éducative

1. L'enfant a besoin **d'un éveil global** dans tous les domaines (corporel, culturel, artistique, social, affectif) sans visée technique, ni spécialisation précoce.
2. L'enfant a besoin **d'activité et de diversité** Il faut donc lui proposer la multiactivité, par des séances construites sur des thèmes variés, du matériel adapté.
3. L'enfant a besoin **d'être reconnu** pour construire sa personnalité, indispensable à sa vie future en société, il lui faut se confronter et affronter les autres enfants, les adultes non pas lors de compétitions, mais dans des situations de jeu, de règles adaptées etc. il va ainsi se découvrir, se dépasser comprendre et accepter ce corps qui est le sien.
4. L'enfant a besoin **de sécurité affective et physique** Il doit pouvoir compter sur l'adulte, s'accrocher à son regard bienveillant, se sentir aimé... C'est par ses expériences nouvelles, les émotions qu'elles lui procurent, l'aide qu'il va trouver auprès de l'animateur (motivation, encouragement, responsabilisation) que l'enfant va s'engager par plaisir dans l'action en toute confiance.



Alors offrons aux enfants de nos associations une activité à la hauteur de leurs besoins, pour en faire des enfants bien dans leur peau, autonomes et plus tard des adultes responsables.

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

# L'EXEMPLE DE LA FSCF

## Dispositif : service civique

Le dispositif de service civique donne la possibilité à un(e) jeune volontaire, de 18 à 25 ans, de s'engager en faveur d'un projet d'intérêt général collectif en effectuant une mission (de 6 à 8 mois) auprès d'une structure affiliée à la FSCF.

L'engagement d'un jeune permet à une structure affiliée à la fédération de dynamiser ses projets, de développer de nouvelles offres pour ses licenciés ou de nouveaux publics en s'adjoignant le concours de jeunes volontaires motivés, indemnisés presque intégralement par l'Etat.

Mais cet engagement est un vrai plus dans le parcours du jeune volontaire qui pourra participer à des projets de sens autour de l'une des 7 thématiques proposées par la FSCF :

 <h3>Développement durable</h3> <p>Accompagner les organisateurs de manifestations dans leur démarche de développement durable.</p>	 <h3>Éducation pour tous</h3> <p>Participer à la structuration d'une offre dédiée au temps périscolaire.</p>	 <h3>Culture et loisirs</h3> <p>Soutenir les associations dans la création de sections artistiques.</p>	
 <h3>Sport</h3> <p>Accompagner le développement de nouvelles activités et de pratiques.</p>	 <h3>Solidarité</h3> <p>Contribuer à l'élaboration de projets ou séjours solidaires.</p>	 <h3>Mémoire et citoyenneté</h3> <p>Encourager la mise en place d'actions pour faire connaître l'histoire de la structure.</p>	 <h3>Santé</h3> <p>Inciter les associations du territoire à s'engager dans le programme santé de la FSCF.</p>

À la FSCF, des formations civiques et citoyennes de 2 jours sont mises à disposition des volontaires pour aborder des thématiques fortes (développement durable, santé et handicap, histoire et patrimoine, etc.) et leur permettre d'envisager comment prendre part à ses thématique dans leur parcours personnel et professionnel.

# L'EXEMPLE DE LA FSCF

## Dispositif : Auxiliaire de Vie Associative

La pratique des activités sportives, socio-éducatives ou culturelles, l'engagement bénévole dans des responsabilités de dirigeant ou d'éducateur sont des facteurs reconnus d'intégration et d'épanouissement de la personne. Fidèle à ses valeurs éducatives, sociales et solidaires, la Fédération Sportive et Culturelle de France porte une attention particulière à l'adaptation de son offre de pratique à ceux qui en sont les plus éloignés ou exclus et situe l'accessibilité au cœur de son projet de développement.

Dans cette démarche d'ouverture à tous, les personnes, qui, à un moment de leur vie, se trouvent en situation de handicap moteur, sensoriel ou mental, doivent pouvoir trouver, auprès des personnes dites « valides », un accueil des plus chaleureux afin de s'intégrer pleinement.

La FSCF a ainsi décidé d'accompagner ses associations **dans la mise en place de projets d'accessibilité.**

### Le dispositif AVA

Fidèle à son projet éducatif, la fédération incite vivement ses associations à accueillir les personnes en situation de handicap. L'objectif est ambitieux car il s'agit de mieux accueillir et en plus grand nombre ce public au sein d'une pratique adaptée et mixte. La pratique handivalide nécessite forcément une démarche innovante.

La FSCF renforce son engagement en faveur de ces publics fragilisés avec le projet « auxiliaire de vie associative ». Au travers de ce dispositif, les bénévoles sont formés à la prise en charge et à la compréhension du handicap propre à chaque personne. Ces auxiliaires de vie associative facilitent l'action de l'animateur et l'accueil. S'ils ne sont ni des éducateurs sportifs, ni des professionnels de santé, ils accompagnent les porteurs de handicap au sein des structures. Rassurer, sécuriser, reformuler les consignes de l'animateur, aider à mieux appréhender les gestes à accomplir (ex : langage des signes) mais aussi stimuler et encourager restent leurs principales missions.

### Rôles et missions de l'AVA

L'auxiliaire de vie associative intervient pour permettre à la personne en situation de handicap de participer pleinement aux séances d'activités proposées par l'association.

Il procure un soutien aux familles ainsi qu'à l'animateur de la séance collective. En accompagnant et en facilitant la pratique, son action est double : d'une part, il permet de participer à l'amélioration des capacités de la personne pour les actes de la vie quotidienne et d'autre part, de ralentir la baisse des habiletés acquises tout en conservant un lien social avec un environnement extérieur, différent de son foyer.



Auxiliaire de Vie  
Associative

Ce bénévole travaille en collaboration avec l'association (entraîneurs, éducateurs, animateurs, dirigeants) et la famille.

Il facilite le contact entre toutes les parties : l'enfant, l'adolescent ou l'adulte, en situation de handicap et les autres adhérents.

**Vivons ensemble l'expérience sport et culture !**

# L'EXEMPLE DE LA FSCF

## Dispositif : programme santé Atoutform'

### Atoutform', un programme de santé publique

Il est désormais prouvé que la pratique d'une activité physique adaptée et modérée participe à la préservation du capital santé et aide à lutter efficacement contre les effets de la sédentarité, du vieillissement et de l'isolement. Pratiquée dès le plus jeune âge ou démarrée à n'importe quelle étape de la vie, elle est un atout précieux et de taille dans le maintien d'une bonne santé au quotidien.

C'est en cherchant à concilier ses valeurs de respect de la personne, d'ouverture, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité avec ses engagements en matière de santé publique que la Fédération Sportive et Culturelle de France a conçu le programme santé Atoutform' pour aider chacun à trouver l'activité qui lui est adaptée.

### Atoutform', un programme pour tous

Le programme santé Atoutform' se décline en 3 thématiques pour répondre aux besoins et objectifs des différents publics cibles de manière adaptée :



À destination de tous les publics, cette thématique aide à préserver son capital santé.



Cette thématique s'adresse à des publics fragilisés dits « à besoins spécifiques » en leur proposant une activité adaptée.



Cette thématique a été conçue pour les personnes souhaitant faire évoluer durablement leurs déplacements actifs au quotidien

Ce programme permet d'enrichir et de donner une plus-value santé à une association affiliée en interpellant ses adhérents ou le grand public sur leur état de forme, mais également en sensibilisant aux notions d'inactivité et de sédentarité pour démontrer, à travers une éducation à la santé, l'intérêt d'une pratique d'activité physique régulière en association.



Face à la nécessité de créer un espace numérique de dialogue et de collecte des données d'évaluation de la condition physique des pratiquants des activités adaptées Form+, la FSCF se tourne vers la société Goove pour outiller avec la solution Goove.app ses associations engagées dans le programme santé Atoutform'.

# DOCUMENTS RESSOURCES

L'exemple de la FSCF



Brochure Éveil de l'enfant



Flyer Auxiliaire de Vie Associative



Flyer Service civique



Brochure programme santé Atoutform'

# SITOGRAPHIE

L'exemple de la FSCF

- [www.fscf.asso.fr/activite-veil-de-lenfant](http://www.fscf.asso.fr/activite-veil-de-lenfant)
- [www.fscf.asso.fr/atoutform](http://www.fscf.asso.fr/atoutform)
- [www.fscf.asso.fr/auxiliaire-de-vie-associative](http://www.fscf.asso.fr/auxiliaire-de-vie-associative)
- [www.fscf.asso.fr/service-civique](http://www.fscf.asso.fr/service-civique)

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

# COLLOQUE SANTÉ

Et si la promotion de  
la santé passait par  
le sport, la culture et  
l'éducation populaire ?

L'exemple de la FSCF

**VENDREDI 2023** | De 9h30  
**3 FÉVRIER 23** à 12h30

22, rue Oberkampf - 75011 PARIS  
Métro OBERKAMPF



Plus d'informations sur [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Fédération Sportive et Culturelle de France  
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65  
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr

**Contact :**  
Marjolaine KAZOUI-SEGUY  
sante@fscf.asso.fr



Soutenu  
par

